

Pourquoi les «Villes et villages fleuris» ne sont pas tous si fleuris que ça ?

Par [Jean-Marc De Jaeger](#)

Le Figaro du 14/12/2021



La commune de Colmar (Haut-Rhin) a été récompensée cette année d'une Fleur d'Or. [adisa-stock.adobe.com](#)

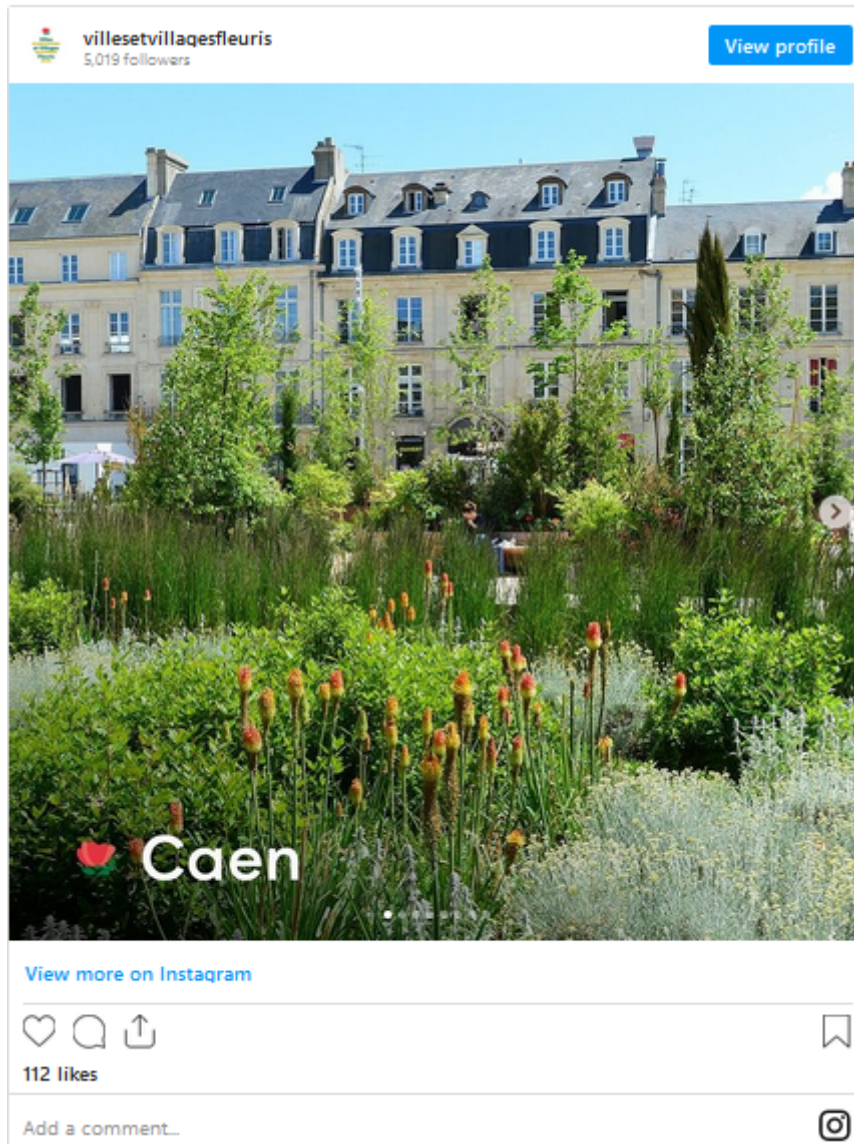
DÉCRYPTAGE - La remise des prix a eu lieu ce mardi 14 décembre à Paris. Près de 4500 communes françaises sont auréolées de ce **label touristique** récompensant leurs efforts en matière de fleurissement et d'espaces verts... mais pas seulement.

C'est un panneau jaune et vert qui, à l'entrée de certaines communes, attire l'attention des piétons et automobilistes. «Villes et villages fleuris. Le label national de la qualité de vie», peut-on lire au-dessous d'une, deux, trois ou quatre roses. En 2021, 4470 d'entre elles détiennent ce label, dont 276 avec 4 Fleurs, la plus haute distinction. La remise des prix pour les nouveaux lauréats (voir palmarès 2021 en fin d'article) a eu lieu ce mardi 14 décembre à Paris. Un nombre plutôt conséquent au regard des quelque 35.000 communes que compte la [France](#). Parmi elles, on trouve de grandes villes comme [Nantes](#) ou Menton, mais aussi des villages de quelques centaines d'habitants.

À l'origine de cette distinction, une volonté de récompenser les territoires qui œuvrent le plus à l'embellissement du pays. Pour ce faire, le ministère des Transports, des Travaux publics et du Tourisme lance en 1959, sous la présidence De Gaulle, le concours «Fleurir la France». Les maires les plus engagés dans cette démarche sont invités à y participer. «La fleur devient un **outil de promotion touristique**. L'idée est d'inciter les Français à découvrir le

pays autour de la thématique de la nature», rappelle Kévin Beurlat, chargé de communication au Conseil national de villes et villages fleuris (CNVVF). Créée en 1972, cette association loi 1901 sous tutelle du ministre en charge du tourisme évalue les candidatures des communes et décerne le label.

L'aménagement urbain pris en compte



Pour sélectionner ses lauréats, le Conseil s'appuie un jury de 2000 membres composé de professionnels du tourisme, de l'urbanisme, de l'horticulture ou de l'environnement. Toutes les communes françaises, y compris d'outre-mer, peuvent se porter candidates. Les départements sélectionnent et accompagnent les communes qui remplissent le mieux les exigences du label et les soumettent ensuite aux régions qui attribuent les trois premiers échelons (1ère, 2e et 3e Fleur). Celles qui ont le plus de chances d'obtenir les 4 Fleurs sont soumises au jury national, composé quant à lui d'une soixantaine de membres, qui décerne

aussi des distinctions comme le Trophée «Fleur d'Or», le Prix de la mise en valeur du patrimoine ou le label «Département Fleuri» (attribué à 17 départements, dont les Landes, la [Savoie](#) et le [Morbihan](#)).

Diversité botanique, qualité de l'entretien, harmonie des compositions végétales... En tout, une [soixantaine de critères](#) sont évalués lors des visites d'expertise réalisées en été par des équipes de trois ou quatre experts. Au fil des années, les critères se sont considérablement élargis. *«Le label a évolué avec son temps et ne tient plus seulement compte de la qualité ou de l'abondance du fleurissement. L'aménagement urbain, la protection de l'environnement, la qualité des espaces verts ou les démarches en faveur de la biodiversité font partie des points d'évaluation, détaille Kévin Beurlat. Ce qui explique que certaines communes a priori peu fleuries se voient attribuer le label...»*

Depuis 2017, les municipalités doivent payer une cotisation annuelle afin d'obtenir et de conserver leur label. *Un coût plutôt négligeable en comparaison d'autres labels comme celui des «[Plus Beaux Villages de France](#)».* La participation démarre à 50 € par an pour les communes de moins de 500 habitants et s'élève à 1500 € pour les villes de plus de 120.000 habitants comme Nantes et [Lyon](#). Un réexamen a lieu tous les trois ans pour s'assurer que les lauréats satisfont toujours les exigences du label.

La 4e Fleur, une consécration pour les communes



Le village de Conchy-sur-Canche (Pas-de-Calais) détient 4 Fleurs depuis 2012. Destination Côte d'Opale

Caen (Calvados), qui a arboré ses 3 Fleurs pendant 27 ans, s'est vu attribuer sa quatrième Fleur en 2021 par le jury national. La ville normande, forte de 530 hectares d'espaces verts, se distingue par son jardin botanique où cohabitent près de 800 espèces végétales exotiques et normandes. Et aussi par des traditions propres au territoire. «*Depuis 1984, la municipalité offre aux habitants des pontes de coccinelles, un moyen naturel de se débarrasser des pucerons sans utiliser de produits chimiques*», rappelle Aurélien Régné, directeur Espaces verts, paysages et biodiversité de la Communauté de Caen la Mer. *Et depuis le début de l'année, nous incitons les Caennais à réaliser des tunnels dans leur jardin pour permettre aux hérissons de se déplacer en sécurité à l'abri de la circulation routière.*» S'il est difficile de quantifier les retombées touristiques d'une telle labellisation, «*celle-ci conforte les visiteurs dans leur choix de destination et les pousse à prêter davantage d'attention à la végétation de la commune*», estime-t-il.

Tout a été pensé pour qu'on se promène dans le village comme dans un jardin.

Dominique Coquet, maire de Conchy-sur-Canche (Pas-de-Calais)

Dans le Pas-de-Calais, le village de Conchy-sur-Canche, 223 habitants, a quant à lui conservé ses 4 Fleurs lors du dernier réexamen du jury cette année, et a en plus reçu le «Prix national de la diversité végétale». Une double distinction qui récompense plus de vingt années d'efforts, se félicite son maire, Dominique Coquet. «*Tout a été pensé pour qu'on se promène dans le village comme dans un jardin*», insiste-t-il. Peu après son élection en 1995, il constitue une équipe chargée de refleurir le village et, par ce biais, d'améliorer le cadre de vie. Pendant plusieurs années, les plantations d'arbres, d'arbustes et de variétés de vivaces s'intensifient au point que le jury régional lui attribue trois Fleurs en seulement trois ans. «*Ce cas est exceptionnel, les Fleurs étant généralement attribuées une à une sur une dizaine d'années*», observe Kévin Beurlat.

«*Conchy-sur-Canche fait partie de ce qui était connu dans les années 1960 sous le nom de 'route des Villages fleuris', un itinéraire qui s'étend de Frévent à Hesdin le long du fleuve Canche, détaille l'édile. C'est d'ailleurs ici qu'en 1959, Boubers-sur-Canche est devenu le premier village à recevoir le label.*» Comme un juste retour aux sources.

Le palmarès national 2021 des Villes et villages fleuris

Ce panneau de 1 à 4 fleurs trône à l'entrée des communes labellisées. Villes et Villages Fleuris

Les communes récompensées d'une Fleur d'Or: [Annecy](#) (Haute-Savoie), Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), [Colmar](#) (Haut-Rhin), Coulaines (Sarthe), Courbevoie (Hauts-de-Seine), Le

Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), Mesnières-en-Bray (Seine-Maritime), **Montargis (Loiret)**,
Nantes (Loire-Atlantique).

Les communes qui accèdent à la 4e Fleur : Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), Caen (Calvados),
Chambœuf (Loire), **Châteauroux (Indre)**, Évreux (Eure).

Le label «Département Fleuri» est décerné aux départements de la [Dordogne](#), de l'Eure et de
la Haute-Saône.